

NOUVEAUX NOM DE RUES

Les rues du lotissement « Murmatten » ont été baptisées : *rue du Marais, rue du Lavoir, rue de la Doller.*

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les dates des élections présidentielles ont été fixées aux dimanches 22 avril et 6 mai 2012 de 8 heures à 18 heures. Le bureau de vote n°1 est situé dans la grande salle de la maison des associations, le bureau de vote n° 2 dans les locaux du périscolaire.

Nous recherchons des volontaires pour tenir ces deux bureaux. Vous pouvez proposer vos services en téléphonant à la mairie.

VOTE PAR PROCURATION

Votez par procuration si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous.

Parce que c'est important, il y a toujours un moyen de voter.

Toutes les informations pratiques sur www.interieur.gouv.fr ainsi qu'en mairie.

EXPO COLLECTIONNEURS

Les journées des « collectionneurs » auront lieu les 17 et 18 mars 2012 dans la grande salle de la Maison des Associations (voir affiche jointe).

PERMANENCE DU CURE GOEPFERT

Vous pouvez assister à une messe tous les lundis à 18 heures au presbytère. A l'issue de la cérémonie religieuse, Monsieur le curé Joseph GOEPFERT tiendra sa permanence de 18h30 à 19h15.

PARRAINER UN ENFANT

Le parrainage, c'est permettre à un enfant ou un adolescent confié à l'Aide Sociale à l'Enfance du Haut-Rhin de construire une relation affective privilégiée, au sein de votre propre environnement familial, en lui donnant de votre temps, de votre attention et de votre affection. Renseignements au Pôle Etablissements à l'Aide Sociale à l'Enfance au 03 89 30 66 54 ou www.cg68.fr

SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE DU 12 AU 18 MARS 2012

Dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale 2012, les établissements concernés du Haut-Rhin proposent un programme commun de manifestations afin de mieux faire comprendre au grand public ce qu'est la maladie psychique. Renseignements sur www.santementale68.fr

FOND'ACTION ALSACE

Lancement de la 26^{ème} campagne pour le recrutement des porteurs de projets, susceptibles de concourir à l'obtention d'un Trophées jusqu'au 31 mai 2012.

Renseignements sur le site www.fondation-alsace.com.

PAYS THUR DOLLER – PRIX INNOV'JEUNES

Le pays Thur-Doller lance pour la 6^{ème} année consécutive le prix « Innov'jeunes » L'objectif est de susciter l'esprit d'innovation et d'initiative chez les jeunes. Les projets innovants pourront être récompensés. Pour tout renseignement, contacter M. Déchambenoit du Syndicat Mixte Pays Thur Doller au 03 89 35 70 96 ou conomie@pays-thur-doller.fr .

DEFI ENERGIE : FAMILLES ECO-ENGAGEES

Défi énergie, un concours pour vous aider à devenir des éco-citoyens dans le cadre du Plan climat.

Infos au 03 89 35 70 76 ou sur internet : www.energie.info ou famille.energie@alteralsace.org

HAUT-RHIN PROPRE : 31 mars

Un appel aux bénévoles est lancé pour donner un coup de propre à notre ban communal qui en a bien besoin. Rendez vous le **samedi 31 mars à 8 heures** sur la place de la salle des fêtes rue du Stade pour une matinée de travail. La municipalité compte sur votre participation. Prévoyez une tenue adéquate, des gants et des sacs poubelles seront mis à votre disposition.

SCOT: SCHEMA DE COHERENCE TERRITOTIALE THUR DOLLER

Le SCOT est un schéma de cohérence territorial, de planification et d'urbanisme, il faut donc définir les priorités pour le pays Thur Doller.

Que ce soit à l'échelle de nos communes ou de la France, le mot d'ordre national est de réduire la consommation du foncier... Il faut donc apprendre à se développer autrement, mieux et sur moins de terrain. Optimiser, densifier. Vous aussi, vous pouvez participer à ce travail en transmettant vos idées et commentaires. Les documents de diagnostic et d'enjeux sont téléchargeables sur www.pays-thur-doller.fr rubrique « aménagement du territoire »

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE BURNHAUPT LE BAS

La structure périscolaire « arc en ciel » accueille actuellement une soixante d'enfants sur le temps de midi (repas pris dans la grande salle de la maison des associations) et une quarantaine entre 16h et 18h30. L'équipe pédagogique renforcée compte désormais 1 responsable, 6 animatrices et 1 employé de collectivité. Pour la nouvelle année scolaire Créaliance va s'investir dans le milieu naturel, découvrir la faune et la flore en fonction de chaque saison, envisager des sorties nature et la création d'un mini jardin aromatique. Renseignements auprès de l'accueil de Créaliance : tél. : 03 89 82 43 12.

CLUB VOSGIEN DE MASEVAUX

Les bénévoles de l'association entretiennent et améliorent le refuge situé sur les bords du lac du Grand Neuweiher, inauguré en 1927. Aujourd'hui il faut consolider la construction, la sécuriser, l'adapter, l'améliorer. Le club a besoin de votre contribution, sachez que quelle que soit votre participation elle sera précieuse et particulièrement appréciée. Les dons ouvrent droit aux dispositions fiscales qui concernent les organismes reconnus d'utilité publique, ce qui est le cas du Club Vosgien de Masevaux. Renseignements en mairie.

STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2012 la circulation et le stationnement des poids lourds sont strictement interdits dans la rue du Stade et sur le parking de la Salle des Fêtes.

Nous rappelons que des aires spécifiques sont à disposition au Pont d'Aspach et des places sont libres dans la zone d'activités communale.

VENTE DE LOTS DE BRANCHAGES

La vente de lots de branchages aura lieu le 15 mars 2012 à 19 heures dans la salle jaune de la maison des associations (paiement par chèque uniquement). Les documents sont disponibles en mairie.

L'EAU C'EST LA VIE

L'eau est rare et précieuse, vous trouverez jointe au présent document une note d'information sur le moyen de gérer les fuites ainsi que sur les moyens d'améliorer le traitement des eaux usées.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

ECOLE DE MUSIQUE

Concert de printemps samedi 24 mars à 20 h 15 au foyer Martin Studer de Burnhaupt le Haut. Entrée gratuite, petite restauration sur place, chapeau à l'entracte.

Le Maire, André HIRTH.